



Trace n° 1048711

Randonnée balisée N°54.

Cette randonnée est surprenante ! Partir de l'église du village avec son église, puis aller dans un hameau pour retrouver la mairie, ensuite vagabonder dans les terres fortes et calcaires de la Forterre à la découverte de hameaux et fermes isolées. Joli coup d'œil au retour depuis le plateau sur les bois et paysages poyaudins.

Durée	4h 25	Difficulté	Moyenne
Distance	13,59 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	181 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	173 m	Commune	Sementron (89560)
Point haut	360 m	Région	Puisaye
Point bas	245 m		

Description

Le départ se réalise depuis le parking situé tout près de l'église du village de [Sementron](#).

(D/A) Dos au portail de l'église, rejoindre la Rue de la Messe en tournant à gauche. Suivre cette petite voie goudronnée qui longe régulièrement le Ruisseau de Saint-Bonnet qui prend d'ailleurs naissance dans le village. Laisser sur la gauche les bâtiments et salle de réception de l'Abîme. Rejoindre Coulon.

(1) Au lavoir, traverser la D85 (**prudence**) et la longer sur 50m par la droite. Remonter la rue sur la gauche jusqu'au hameau de Bise. Virer à droite pour contourner les maisons. Après la ferme, partir au bout de la voie sur la gauche, dans le chemin qui longe la lisière de bandes boisées (partie de sentier non inscrite sur le fond IGN).

(2) Au chemin transversal, tourner à gauche pour rejoindre la route (D4). Partir à droite sur 100m et tourner à gauche dans la Rue du Poirier au Diable qui se termine rapidement en chemin empierré.

(3) Au premier angle formé par un chemin et cette rue, virer à gauche. Au prochain croisement, encore à gauche pour une partie montante.

(4) Tourner à droite et poursuivre toujours tout droit en laissant un chemin sur la gauche. déboucher sur la voie goudronnée et virer à gauche pour la quitter immédiatement en choisissant le chemin verdoyant descendant sur la gauche. Rejoindre une portion goudronnée. Virer à gauche, laisser le chemin descendant sur la droite et prendre le suivant, toujours à main droite. Au bout de ce chemin, tourner à droite. Garder cette voie principale, montant régulièrement et atteindre une ancienne voie romaine, au passage, laisser les chemins latéraux.

(5) Se diriger à gauche. Couper une voie goudronnée en laissant le hameau de Richebourg à main gauche. Continuer la montée sur 200m environ.

(6) Virer à gauche, puis au carrefour suivant, à droite. Longer une haie à main gauche. Au carrefour de chemins en T, tourner à droite et continuer tout droit pour aboutir sur une voie goudronnée partiellement. Prendre à gauche et rejoindre la route D85.

(7) Traverser cette voie (**prudence**) et s'engager en face sur la voie goudronnée (direction Chastenay-le-Haut). Avant d'arriver aux demeures de ce hameau, virer à gauche dans le premier chemin. À la patte d'oie, choisir le chemin partant sur la droite et aboutir à un croisement de 4 chemins.

(8) Virer à gauche. Poursuivre en oubliant les chemins de droite et de gauche pour rejoindre un chemin transversal. Tourner à droite et parcourir 100m.

(9) Partir à gauche pour descendre sur le village de Sementron. Arriver au pied du lavoir et de la source de Saint-Bonnet. Entrer dans le cœur du village en virant à gauche, puis à droite avant la maison. Le sentier suit le mur de clôture en pierres. Rejoindre la Rue de l'Église en passant au pied de la Source Sainte-Geneviève (D/A).

Points de passage
D/A - Église Sainte-Geneviève et Saint-Pierre (Sementron)

| N 47.646714° / E 3.357224° - alt. 277 m - km 0

1 - Lavoir de Coulon

| N 47.633978° / E 3.351316° - alt. 250 m - km 1.58

2 Chemin transversal

| N 47.620471° / E 3.345379° - alt. 293 m - km 3.84

3 Voie transversale

| N 47.620239° / E 3.350421° - alt. 284 m - km 4.28

4 Chemin transversal

| N 47.625576° / E 3.357803° - alt. 310 m - km 5.24

5 Ancienne voie romaine (Auxerre-Entrains)

| N 47.626384° / E 3.38208° - alt. 294 m - km 7.69

6 Quitter la voie romaine pour un chemin rural

| N 47.630528° / E 3.386009° - alt. 322 m - km 8.25

7 Croisement avec la RD85

| N 47.642962° / E 3.380023° - alt. 348 m - km 10.2

8 Croisement de 4 chemins

| N 47.653709° / E 3.376029° - alt. 327 m - km 11.67

9 À gauche vers le village de Sementron

| N 47.650436° / E 3.367234° - alt. 322 m - km 12.5

D/A Église de Sementron - Lavoir et fontaine de Sementron

| N 47.646714° / E 3.357224° - alt. 277 m - km 13.59

Informations pratiques

Ce circuit comporte par endroits des balises portant le numéro 54.

Il peut être parcouru en VTT sans souci.

Les fontaines et sources rencontrées sur ce parcours sont bien fraîches mais non potables.

Par grand soleil, prévoir eau, chapeau et lunettes.

À voir

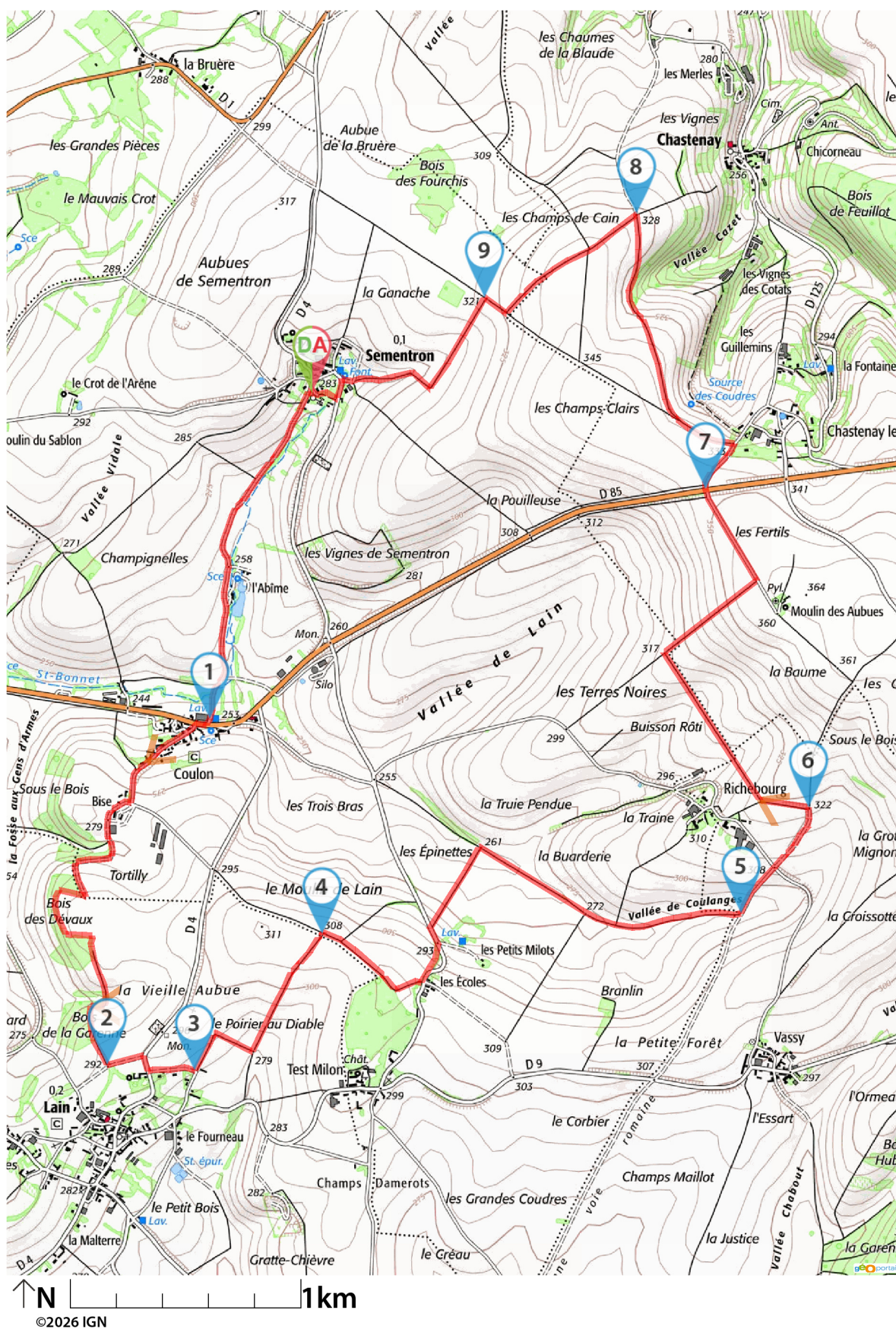
À l'arrivée, la source de Sainte-Geneviève (petit chemin avant l'église).

L'église du village et ses ornements.

Tout près : le [Moulin de Vanneau](#), l'obélisque de [Fontenoy et le musée](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-contour-de-la-vallee-de-lain/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



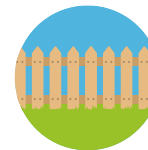
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.